



## Clause résolutoire pour loyer payé avec du retard

Par **Srao**, le 25/11/2022 à 15:19

Bonjour j ai reçu une assignation ma propriétaire demande la clause résolutoire de mon bail car j ai payé plusieurs fois en retard. J ai tjs payé mais c est vrai que parfois j ai eu du retard. Le juge va t il ordonne la rupture du contrat vi que la je suis à jour?

Par **P.M.**, le 25/11/2022 à 17:45

Bonjour,

Sans être le Juge, il est difficile de vous répondre...

Par **Pierrepauljean**, le 25/11/2022 à 18:21

bonjour

si le propriétaire a adressé à plusieurs reprises des courriers de MED pour le règlement du loyer, il peut ainsi justifier le non renouvellement du bail à l'échéance

mais si le locataire est à jour de loyer au moment de l'audience, le magistrat ne devrait pas prononcer la résiliation du bail

vous pouvez contacter l'ADIL

Par **P.M.**, le 25/11/2022 à 18:45

Je propose [cette fiche pratique...](#)